

Délibération DEL-CC-2023-030

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

**Présents (65) :** Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROUSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

**Pouvoirs (6) :** Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Jean-Pierre BODIN À Sébastien GRELLIER, Marie-Line BOTTON À Johnny BROUSSEAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Bérangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

**Absents (10) :** Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Jean-Paul GODET, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT

**Date de convocation :** 15-03-2023

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Yves BILHEU

## FINANCES

### Budget Principal CA2B : Vote des taux de fiscalité 2023

Il convient de définir les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2023.

Les taux qui ont été appliqués en 2022 sont les suivants :

- Contribution foncière des entreprises : 24,91%
- Taxe habitation : 10,98%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,91%

Pour 2023 il est proposé de maintenir les mêmes taux qu'en 2022 :

- Contribution foncière des entreprises : 24,91%
- Taxe habitation : 10,98 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,91%

**Le conseil communautaire, est invité à :**

- **acter les taux de fiscalité 2023 ci-dessus ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

**24 MARS 2023**

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le

**24 MARS 2023**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,



*Marolleau*